

FEU MESSIRE BENJAMIN-VICTOR ROUSSELOT

Né à Cholet, diocèse d'Angers, France, le 17 janvier 1823, d'une famille non moins honorable par son caractère qu'influente par sa fortune, le jeune Benjamin Victor fut élevé dans les sentiments les plus chrétiens. A l'époque de son adolescence, il vint se placer à la philosophie de Nantes, sous la direction de M. de Courson, prêtre d'une rare distinction, d'un jugement exquis, d'une grande piété. Le disciple était fait pour comprendre le maître, et le maître digne à tous égards de la confiance de son élève ; aussi notre étudiant en philosophie ne tarda-t-il pas à bénéficier de leçons aussi sages que paternelles. D'une humilité étonnante, il se croyait incapable de quoi que ce fut, et surtout indigné du sacerdoce, objet de ses desirs. Devant la parole de son supérieur, qui l'avait immédiatement apprécié, il s'abandonna sans hésiter à la décision de ce père vénéré et revêtit l'habit des clercs. Après un court séjour au grand séminaire de la même ville, M. Rousselot partait pour le séminaire de Paris afin d'y achever ses études ecclésiastiques. Ordonné prêtre en 1846, il songea à entrer dans la compagnie de Saint-Sulpice ; son état de santé ne lui permettant pas alors, sur le conseil de son directeur de conscience, M. le Hir, le savant orientaliste, il se livra au ministère paroissial à Cholet, sa ville natale, où il se fit vite remarquer par son dévouement et son zèle. En 1853 sa santé s'étant améliorée, il fut admis au noviciat de Saint-Sulpice, et sur sa demande partit pour le Canada l'année suivante. C'est là qu'il devait passer trente-cinq années de sa vie sacerdotale et enfin mourir. Il faudrait un livre, et non un article de journal pour raconter les œuvres de M. Rousselot dans la ville de Marie. Confesseur des Sœurs-Grises, et de tout le personnel de l'Hôpital-Général de 1854 jusqu'à 1866, il sut s'attirer la confiance et la sympathie de tous. Ses manières distinguées, son abord facile, sa piété angélique, sa discrétion à toute épreuve ne pouvaient manquer d'obtenir un pareil résultat. Les supérieurs de M. Rousselot, témoins de ses éminentes qualités, l'appelèrent en 1866 à la charge si importante de curé de Notre-Dame : c'est là surtout qu'il devait tirer parti des dons précieux qu'il avait reçus du ciel. Il ne nous appartient point de dire ce qu'il fut dans sa communauté, où il remplit jusqu'à la fin les fonctions les plus élevées ; qu'il nous suffise de rappeler que Montréal lui doit la restauration et l'embellissement de l'église Notre-Dame. Qui ne sait aussi que l'introduction des salles d'asile, œuvre si utile entre toutes, dans une ville comme la nôtre, fut le résultat de son dévouement.

Comme toute œuvre nouvelle, celle-ci rencontra d'abord peu d'enthousiasme et provoqua même de l'opposition : n'importe, le vaillant prêtre, convaincu de sa nécessité l'entreprit à ses risques et périls. Sa fortune personnelle devait en souffrir ; il s'en consola en songeant au bien qui devait en résulter. Son abnégation et sa charité furent couronnées d'un tel succès que l'on vit bientôt les préventions et les critiques se changer en louanges et en admiration.

Après le soin des plus petits, il s'occupa de celui des infirmes et fonda cet asile des aveugles dont chacun a pu constater l'apropos et le merveilleux fonctionnement ; à encore il eût besoin de recourir à toute son énergie et à ses propres ressources. Dieu bénit cette œuvre comme il avait béni l'œuvre des salles d'asile.

Les malades ne trouvèrent pas M. Rousselot plus insensible que les infirmes et les petits enfants : depuis le développement si considérable du commerce montréalais, notre port envahi par les navires nous amenant les produits de l'étranger et y conduisant les nôtres, était devenu le théâtre d'une foule d'accidents. L'éloignement de l'Hôtel-Dieu était un obstacle au prompt soulagement de ces malheureuses victimes : M. Rousselot songea à établir un hôpital voisin du fleuve où l'on s'occuperait spécialement de ces sortes de cas, et grâce à son secours toujours généreux, ainsi qu'à celui d'un grand nombre de citoyens qui partageaient ses idées, l'hôpital Notre-Dame était fondé. Si nous avons aujourd'hui au lac des Deux-Montagnes les Trapistes, ces agriculteurs modèles, personne n'ignore qu'il ne fut pas étranger à leur établissement au milieu de nous. On aurait encore moins de raison d'ignorer le rôle considérable qu'il joua dans la création de Montfort, à Wentworth, cet établissement destiné à recevoir le trop plein de nos asiles urbains et à préparer au pays des défricheurs habiles et des colons aguerries. Enfin, il est mort sans avoir pu assister à l'achèvement de la restauration et de l'agrandissement de l'église Saint-Jacques, où il fut appelé il y a sept ans, restauration pour laquelle il a tant travaillé et que les paroissiens tiendront à honneur de terminer.

Ce serait le lieu de parler de son ardeur à faire progresser l'enseignement dans les diverses écoles de la ville, de la part qu'il prit à la construction de l'école du Plateau, et à l'organisation de l'école Polytechnique.

Croire qu'au milieu de toutes ces entreprises extérieures, M. Rousselot négligea le soin spirituel des paroissiens confiés à sa sollicitude serait une grossière erreur ; jamais prêtre peut-être ne fut plus zélé pour le bien des âmes ; jamais âme peut-être ne fut plus apostolique. Apprenait-il que sa paroisse était le théâtre de certains désordres, il les stigmatisait du haut de la chaire et ne négligeait rien de ce qui était humainement possible pour les réprimer. Fallait-il recourir à la municipalité, à la législation ou aux magistrats, il n'hésitait jamais et ne se reposait qu'après avoir gagné sa cause. Qui pourrait avoir oublié en particulier ses démarches et ses croisades contre l'intempérance ? Zélé pour réprimer les abus, il ne l'était pas moins pour faire fleurir les œuvres de dévotion et de piété : le temps que cet homme si occupé passait au confessionnal était prodigieux, ses pénitents innombrables.

Des travaux aussi variés et aussi accablants lui firent contracter avant l'âge des douleurs infirmités ; il y a trois ans, il dut quitter le pays pour aller demander au Midi de la France et aux spécialistes de la capitale un adoucissement à son état et de nouvelles forces pour reprendre ses occupations si aimées. Il nous revint l'an dernier un peu mieux,

mais non guéri ; en dépit de ses souffrances continuelles, il se remit au travail et ne s'arrêta que devant les menaces de la mort qui ne devait pas tarder à venir en effet.

Il n'est donc plus, ce digne et saint prêtre, aussi estimé qu'il était connu : nul doute que Dieu l'ait admis à partager sa gloire après une vie qui lui fut toute entière consacrée ; qu'il emporte dans la tombe le regret et la reconnaissance éternelle de ses nombreux amis !

PAUVRE COLOMBE !

Pauvre colombe, je l'aimais bien !

Un soir d'automne, au détour du chemin, alors que j'avais depuis de longues heures battu le sentier, cherchant partout un parfum capable de refaire mon cœur, de relever mon front, elle vint, la mignonne, se heurter à mon âme, mettre sa caresse sur ma lèvre.

De surprises et d'extases affolée, je la saisis ; et longtemps, bien longtemps, je la pressai et la couvris de tendresses.

Demi craintive d'abord, elle ne se laissa retenir qu'avec peine, sollicitude ; puis lentement elle se remit, se blottit sur ma poitrine, y demeura, calme, joyeuse même, sous mon étreinte.

Pieux trésor cherché de tous côtés, appelé, attendu ; durant des jours trop courts, elle fut, cette chérie, la joie, le sourire, la vie de ma vie !

C'est qu'elle venait vers moi souvent et sans frayeur ! son roucoulement m'était devenu familier, indispensable. A tout instant je l'entendais. C'était pour moi quelques notes pleines de réticences, une musique, un chant qui donnait du cœur à mon cœur.

Créature bénie, elle dorait mon existence, en avait la plus large part, et rien au monde ne m'aurait enlevé ma colombe !

Je l'aimais bien !

* *

Un jour pourtant, un jour de mai—vous savez le sort de toute chose ici-bas — je la surpris oubliant de me béqueter, ouvrant avec frénésie son aile, battant d'impatience les barreaux de sa cage, farouche sous la caresse de ma main.

—Mignonne, lui dis-je, d'où vient ? . . .

D'où vient ? lui répétai-je avec des flots de paroles affectueuses, flattant sa tête aimée, sa gorge blanche, mendiant ce béquètement auquel elle m'avait faite.

Rien ne fit ; la pauvrette s'ennuyait, et, plus tard, un peu plus tard, je la sentis restée froide sous mon baiser . . .

* *

La vilaine !

Je n'y pus tenir. J'ouvris la cage et, sans dire un mot, je détournai la tête—ainsi après la belle saison on fuit la brise qui n'a plus pour nous qu'une haleine qui glace, le soleil qui se refuse à nous réchauffer malgré nos tristesses, nos regrets, nos supplications, nos prières.

* *

Adieu et va, chère Mignonne !

Va demander à une main plus douce des attentions plus tendres, à un cœur plus chaud des tendresses plus grandes.

Pauvre colombe, je t'aimais bien ! . . .

HENRIETTE.

Montréal 1889.

LA MODE PRATIQUE

MODE FUTURE

Je suis sûre que je vous intéresserai, mes chères lectrices, en vous disant un mot de ce qui se portera en automne. J'ai vu pour vous les échantillons des pièces d'étoffe qui sont encore en fabrique. Vous ne vous plaindrez pas de n'avoir point la primeur.

Les petits costumes tailleur vont avoir une très grande vogue, et les tissus employés seront, quant au genre, absolument masculins—seulement en laines très souples, très fines, très douces, dites : *indiennes*, et dignes de notre délicatesse. On referra les *sanyliers*, mais beaucoup plus beaux que

ceux édités sous le même nom il y a quatre ou cinq ans. On verra peu de changement apparent dans les couleurs en vogue ; cependant, il y en aura pour une modification des nuances dans un sens moins criard, moins excentrique qu'au printemps dernier.

Vous verrez pas mal d'écossois. En très beau, en très habillé, il se fera des velours classés sur fond de laine, ou fond de sicilienne de soie, pour employer en quilles larges, avec des lainages unis.

Les dessins fantaisie seront très hauts et porteront fièrement le nom de : dessins Tour Eiffel.

Les manteaux nouveaux seront demi-longs. Pour le voyage, ils se feront toujours en dessins originaux et fantaisie.—L'astrakan aura une grande vogue. Des cols écrasés genre Médicis réussissent très bien avec cette fourrure.—La passementerie sera très employée et fera une sérieuse concurrence à la broderie.

Les formes de robes seront très droites, avec tendance faiblement indiquée aux corsages plus plats, garnis simplement soit avec des bandes du tissu même de la robe, soit avec des appliques de passementeries ou des *piques* de dentelle noire. Les jupes seront toutes à grands panneaux, ou bien si le tissu n'a pas de dispositions *ad hoc*, on composera soi-même le panneau ou la bordure avec les passementeries et dentelles citées plus haut.

Les chapeaux seront gracieux. Très grands et ronds, mais seyants ; ou petits et fort coquets. La couronne en jais pour parer sur le fond est la dernière nouveauté.

Par ces notes sommaires, j'espère vous prouver, mes dames, que vous serez avant tout le monde renseignées sur la mode par votre bien dévouée.

COUSINE JEANNE.

PRIMES DU MOIS D'AOUT

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes pour les numéros du mois d'AOUT a eu lieu le 7 septembre dans la salle de l'Union Saint-Joseph, coin des rues Ste-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix	No.	382 . . .	\$50.00
2e prix	No.	32,702 . . .	25.00
3e prix	No.	8,823 . . .	15.00
4e prix	No.	25,725 . . .	10.00
5e prix	No.	5,565 . . .	5.00
6e prix	No.	32,560 . . .	4.00
7e prix	No.	32,586 . . .	3.00
8e prix	No.	25,134 . . .	2.00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

19	6,576	12,157	18,731	23,932	32,533
714	6,871	12,186	18,805	24,612	33,369
740	7,214	12,938	18,813	25,563	33,423
829	8,164	14,084	19,071	26,471	34,470
1,892	9,057	15,621	19,484	27,409	35,975
2,145	9,471	16,032	19,584	27,780	37,008
2,667	10,141	16,396	19,814	28,955	37,828
2,863	10,415	16,554	20,125	29,069	38,149
3,304	10,562	16,604	20,605	29,911	38,408
3,894	10,584	17,230	20,696	30,529	38,604
4,403	10,829	17,350	21,920	31,722	38,678
4,536	10,854	17,816	22,367	32,116	39,106
4,708	10,885	17,818	22,484	32,374	39,242
5,872	11,712	18,692	22,776	32,500	39,332
6,378	12,115				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des copies du MONDE ILLUSTRÉ, datées du mois d'AOUT, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plutôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. F. Béland, No 264, rue Saint-Jean, Québec.

Préserver la racine des arbres d'un jardin des atteintes des insectes.—Pour préserver la racine des arbres d'un jardin et autres des atteintes des insectes, vers ou fourmis, etc., arrosez la terre avec l'urine des animaux. C'est un poison pour les chenilles, etc., puis un engrais pour la terre.